



**Compte -rendu de Comité de pilotage  
des sites Natura 2000 "Beauce et vallée de la  
Conie"  
et "Vallée du Loir"  
du 09 Janvier 2020**



27 participants représentant les 22 structures suivantes :

Direction Départementale des Territoires d'Eure-et-Loir, Conseil Départemental 28, Eure et Loir tourisme – ADRT 28, Eure-et-Loir Nature, Office Français de la Biodiversité (OFB), Fédération des chasseurs d'Eure et Loir, Association Hommes et Territoires, LafargeHolcim Granulats, Syndicat Mixte du Pays Dunois, Communauté de communes Cœur de Beauce, Communauté de communes du Bonnevalais, Conservatoire des espaces naturels d'Eure et Loir, Mairie de Varize, Mairie de Trizay les Bonneval, Mairie d'Ozoir le Breuil, Mairie de Saint Denis Lanneray, Mairie de Jallans, Mairie de Fresnay-l'Evêque, Mairie de Cloyes les trois rivières, Mairie de Sancheville (même représentant que CC Bonnevalais), JA Loire Beauce, Chambre d'agriculture d'Eure et Loir, Ferme des arches & Agriculteurs (voir liste d'émargement jointe).

Excusés : Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement Centre-Val de Loire, Mairie de Loigny la Bataille, Mairie de Villiers-Saint-Orien, Mairie de Louville la Chenard, CRPF Centre Val de Loire – Ile de France

---

L'ordre du jour était le suivant :

- Bilan de l'animation 2019 & perspectives 2020
- Présentation des travaux du groupe de travail « Charte Natura 2000 & Contrat Natura 2000
- Présentation du contrat « pâturage sur pelouse calcaire » sur la commune de Varize
- Questions diverses

---

**Préambule :**

Le Comité de pilotage, présidée par Mme la Sous-Préfète de Châteaudun, est réuni pour réaliser le suivi de la mise en œuvre des documents d'objectifs des sites. Il est rappelé que ces sites Natura 2000 sont animés par l'association "Hommes et Territoires" qui a été retenue à la suite d'un marché public lancé par l'Etat en 2018 (DREAL Centre Val de Loire) pour une durée de 3 ans.

Au cours de cette réunion, les animateurs présentent les actions réalisées dans le cadre de leurs missions, et soumettent ce bilan ainsi que les futures orientations à l'approbation du Copil. Une présentation des travaux de création de « contrat Natura 2000 » et « Modification de Charte Natura 2000 » a également été réalisée.

**Déroulement :**

Pour des raisons de simplicité du fait de la proximité géographique, du chevauchement des deux sites, et de l'animation commune menée par l'association Hommes et Territoires, les comités de pilotage des deux sites sont regroupés en un seul.

Anny PIETRI, sous-préfète de Châteaudun, préside la réunion et remercie la Mairie de Varize ainsi que l'ensemble des participants. Elle rappelle aux communes ayant bénéficié de la dotation Natura 2000 en 2019, au titre de la nouvelle loi finance, qu'il serait intéressant d'engager des actions

Biodiversité en se rapprochant des animateurs. Elle rappelle qu'à ce jour aucune collectivité n'a souhaité prendre la maîtrise d'ouvrage de l'animation de ces sites, ce qui est regrettable, car une implication d'élus locaux est souvent très bénéfique à l'animation du territoire. Aussi elle sollicite les collectivités à se proposer afin de prendre la gouvernance du Copil. En l'absence de candidature, l'État continue à assurer la maîtrise d'ouvrage.

A la suite de cette introduction, Aymeric COURBOIS et Florent MULOT présentent le bilan de l'animation 2019, en laissant la place aux questions de l'assemblée au cours de la présentation. La suite de la réunion s'achève sur une visite terrain d'un contrat Natura 2000, puis au cours duquel des échanges informels ont lieu entre les différentes structures pour éclaircir certains points ou aborder les dossiers en cours de réalisation sur les différents sites.

### **Objectifs de gestion :**

Après un point général sur le réseau Natura 2000, les objectifs de gestion sont rappelés pour chaque site : maintenir et développer des habitats favorables aux espèces à l'origine de la désignation des sites, mobiliser conseiller et informer les acteurs locaux, suivre l'évolution des espèces.

### **Actions mises en œuvre :**

#### **ZPS BEAUCE ET VALLEE DE LA CONIE:**

L'animateur échange régulièrement avec les services de l'Etat, les communes et les acteurs privés de la ZPS. Des expertises techniques ont été apportées pour des projets d'évaluations d'incidences ou des projets de gestion (Ex : Période d'intervention pour entretien de haies sous ligne Haute tension).

Des actions de restauration et d'entretiens et de préservation de la biodiversité se sont concrétisées cette année par la signature de 2 Chartes Natura 2000, et le montage de 2 autres en cours de finalisation en ce début 2020. Pour les contrats Natura 2000 non agricole, l'animateur a précisé que les modalités d'engagement volontaire sont destinées aux surfaces hors déclaration PAC, et donc hors Surface Agricole Utile. Le suivi des travaux du contrat sur la commune de Varize a été effectué, et un projet est en cours d'élaboration avec la commune de Conie Molitard, également pour un projet pâturage.

L'animation auprès des agriculteurs en 2019 s'est appuyé sur le réseau de partenaires agricoles du territoire (CA 28 & 45, GDA, FDSEA, Journal Horizons, mailing). L'animateur rédige au préalable un Plan agro-environnemental et climatique (PAEC) pour rendre éligible le territoire de la ZPS aux Mesures Agro-environnementales et Climatiques. Puis, il recense les exploitants intéressés et les accompagne dans le montage des dossiers, la réalisation des diagnostics MAEC sur l'exploitation, les conseils d'implantation et la réalisation des plans de gestion si nécessaire. Plusieurs mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) sont proposées sur le territoire, dont la rémunération varie entre 260 et 560 €/ha/an, pour un total de 277 274,62 € en 2019, concernant 26 exploitants, 99,19 ha de couverts avifaunistique et 100 ml de haies. Un suivi des différents dossiers engagés depuis 2015 en MAEC est également opéré au cours de l'année par l'animateur (Ex : aide à la déclaration PAC). Au total, 545 ha sont engagés pour 82 exploitants sur le territoire. La priorité de l'animation 2020 sera orientée sur le renouvellement des contrats 2015 arrivant à échéance.

Au cours de l'animation, une veille de terrain a été réalisée en association avec Eure et Loir Nature pour la préservation des nids de Busard cendré. Dans le cadre de l'animation, un suivi présence / absence des 3 espèces de Busards a été mené à l'échelle du territoire.

Des articles communaux sont toujours proposés aux communes de la ZPS, et l'actualisation de la page internet du site Natura 2000 et l'animation de la page Facebook permet de communiquer sur les actualités du site. L'exposition photographique mise à disposition gratuitement a été exposé à la Médiathèque Cœur de Beauce et Communauté de communes du Bonnevalais en 2019. Il est proposé par l'animateur aux membres présents de faire remonter leurs intérêts pour en disposer en 2020.

## Présentation des travaux des groupes techniques :

*Constitution du groupe : Animateur Natura 2000, DDT 28, DREAL, CA28, ONCFS, ELN, CEN, CRPF, Représentant de carrières. Constitution d'un groupe représentant un maximum des milieux naturels représentatif du territoire.*

L'animateur présente les travaux du projet d'ajout de « Contrat Natura 2000 : Equipements pastoraux » au DOCOB et le projet d'actualisation de la Charte Natura 2000 pour approbation par les membres du COPIL.

**Contrat « Equipements pastoraux » :** L'animateur présente les différents axes qui composent ce contrat, en rappelant les objectifs, les équipements financés, les modalités de contrôles. L'intégration de ce type de contrat pour gérer des parcelles non déclarées à la PAC, et qui sont à l'abandon aujourd'hui, permet d'appuyer les actions de la ZSC Vallée du Loir pour inclure des pelouses sèches ne se situant pas sur son zonage. Il permettra également d'appuyer la dynamique naissante du pastoralisme sur la zone en mettant du parcellaire à disposition d'exploitants agricoles. La Chambre d'agriculture d'Eure et Loir souligne « *la nécessité de prendre en compte les risques que peut prendre un agriculteur à mettre ses animaux sur ces milieux, notamment au niveau sanitaire et dégradation, et que ces risques soient pris en compte sous forme d'indemnisation dans le contrat* ». Différents membres du COPIL réagissent à cette proposition, soulignant « *que ce type d'indemnité ne peut être révisé par Natura 2000* ». La DDT 28 complète en précisant « *qu'un contrat Natura 2000 reste sur la base du volontariat, et qu'il est nécessaire que l'animateur présente bien cette notion de risque à l'exploitant avant la signature de la convention entre les deux parties* ». A la suite des échanges, l'animateur sollicite les membres présents pour la validation de ce nouveau contrat :

**Les membres du Comité de Pilotage valident l'intégration du Contrat « Equipements pastoraux » au DOCOB de la ZPS Beauce et Vallée de Conie.**

Le Conservatoire des Espaces naturels d'Eure et Loir ajoute également « *qu'il serait intéressant d'étudier la possibilité de créer un contrat « Prestation pâturage » pour favoriser les éleveurs sans parcellaires, et diminuer les coûts de restauration / entretien de milieux : 500 € / ha en pâturage contre 2 000 à 2 500 en mécanisation* ». L'animateur va regarder courant 2020 la faisabilité de ce type de contrat.

**Modification de la Charte Natura 2000 :** Les propositions de modifications sont présentées par l'animateur : Modification des logos, actualisation des espèces cibles suite à la mise à jour des FSD (formulaire standard de données), renforcement de la préservation des oiseaux pour le milieu de plaine. Les membres du COPIL n'ont pas émis d'objections par rapport aux évolutions proposées. A la suite des échanges, l'animateur sollicite les membres présents pour la validation de cette modification de la Charte :

**Les membres du Comité de Pilotage valident les modifications de la Charte Natura au DOCOB de la ZPS Beauce et Vallée de Conie.**

L'animateur clôture sa présentation en rappelant aux collectivités qu'il se tient à leur disponibilité pour organiser un projet environnemental dans le cadre de la dotation, qu'il soit petit ou grand. Le conseil départemental précise qu'une partie de la dotation pourrait être fléchée sur l'amélioration de la connaissance des espèces communautaires à l'échelle communale.

## ZSC VALLÉE DU LOIR :

### **Intervention auprès des scolaires :**

L'animateur a rencontré le service petite enfance de la communauté de communes du Bonnevalais afin de construire un projet pédagogique sur le temps périscolaire. Les interventions seront axées sur les enfants du CP au CM2 orientées sur la biodiversité de proximité et la réalisation d'inventaires.

### **Contrat Natura 2000:**

Un contrat Natura 2000 a été signé avec un propriétaire pour la mise en place de pâturage sur une pelouse calcaire. Dans le cadre de ce contrat une clôture fixe a été mise en place en limite cadastrale de la parcelle.

Le contrat s'est déroulé en 3 étapes : Ouverture du milieu en bas de coteau, mise en place de piquets et installation de la clôture.

Ce contrat de 10 140€ a été financé exclusivement sur des fonds état. Les moutons de race solognote seront mis dans la parcelle à la fin de l'hiver. Le programme de pâturage intègre des clôtures mobiles afin de créer plusieurs zones de pâturages distinctes au sein de la parcelle.

### **Communication :**

Pour ce qui concerne la communication, elle s'appuie sur la page Facebook Natura 2000, la création d'articles à destination des communes...

L'animateur propose aux membres du Copil la création d'une exposition photographique qui serait mise à disposition auprès des communes. L'ensemble des membres du Copil sont favorables à cette proposition.

*Monsieur Lirochon évoque son intérêt à propos de l'exposition photo qui pourrait être accueilli au sein des locaux de la Communauté de communes Cœur de Beauce. Il précise aussi qu'il faut cibler les communes avec un accueil pérenne ou bien dans d'autres espaces que la mairie.*

*Madame Nguyen demande si des visites de terrains avec des élus sont prévues afin de les sensibiliser.*

L'animateur précise que le site de Varize a vocation pour la sensibilisation auprès des élus.

*Monsieur Lirochon propose d'intervenir directement auprès de l'association des maires d'Eure et Loir afin d'optimiser la communication.*

*Madame la sous-préfète propose de contacter l'inspecteur de l'éducation nationale concernant les interventions auprès des scolaires.*

*Monsieur Lirochon demande si une intervention pédagogique conjointe avec la maison de la Beauce serait envisageable auprès des scolaires.*

L'animateur explique que ce type d'intervention à 2 voix est tout à fait possible et très intéressant.

### **Suivis :**

Des suivis naturalistes sont réalisés annuellement (chauves-souris, libellules). Ces suivis ont permis de suivre les populations des espèces concernées au sein du site Natura 2000.

Pour les libellules la nouveauté en 2019 est le suivi de cordulie à corps fin via la recherche des exuvies (enveloppe que la larve quitte lors de sa mue en libellule). Ce type d'inventaire sera poursuivi en 2020.

Les inventaires des chauves-souris l'hiver durant l'hibernation seront couplés à des inventaires grâce à des enregistreurs autonomes en suivant le protocole proposé par le muséum national d'histoire naturelle. De plus il est proposé aux communes de mettre en place des nichoirs à chauves-souris sur leurs territoires une fois l'identification des populations réalisée. Les communes membres du Copil présentes sont intéressées par cette proposition qui pourra être couplée à une

communication et une sensibilisation auprès des habitants des communes.

*Madame Cheramy d'ELN précise que ce type de nichoir ne convient pas à toutes les espèces de chauves-souris et qu'il est nécessaire de jumeler cette action avec une sensibilisation par exemple pour le maintien des arbres à cavités. Elle évoque aussi le fait de réfléchir à accompagner les habitants pour mettre en place des aménagements favorables aux chauves-souris dans le cas d'un SOS chiro.*

L'animateur précise qu'il est possible de réfléchir à un accompagnement financier à définir par un contrat ou bien par d'autres types d'actions.

*Monsieur Landier de l'OFB demande s'il est possible de faire un contrat pour remettre en état une cavité à saint Denis les Ponts. Celle-ci est obstruée par de la terre et a perdu toute sa population de chauves-souris initialement identifiée.*

L'animateur explique que ce type de contrat existe dans le Docob est qu'il est tout à fait possible de le mettre en place.

## **Perspectives 2020 :**

### *Animation du site*

- Créer un groupe technique afin de modifier la charte Natura 2000 ZSC,
- Suivi du contrat Natura 2000 de Varize
- Utilisation d'un enregistreur autonome dans le cadre des suivis chauves-souris.

### *Communication/sensibilisation*

- Relancer à la suite des élections municipales la communication vers les communes avec de la sensibilisation et de la visite de site.
- Création d'une exposition photographique tournante sur les espèces et les habitats de la Vallée du Loir
- Mettre en œuvre dans d'autres communes des interventions auprès des scolaires.
- Poursuite des autres actions de communication : article, Facebook, vidéo...

## **Visite de terrain :**

La visite de terrain se déroule sur la parcelle de pelouse calcaire à Varize afin de présenter un projet de contrat Natura 2000 finalisé. Les membres du Copil sont satisfaits de voir ce type de projet multipartenaire aboutir.

## **Conclusion**

Madame la Sous-Préfète remercie à nouveau les différents participants et clôt le comité de pilotage.

---

### Transmission de l'information:

Les animateurs se tiennent à disposition de tous les acteurs du territoire pour la transmission d'informations, cartographies, images, articles pour le bulletin municipal, etc.

Aymeric COURBOIS: Tel : 06 15 08 33 44 – 02 37 24 46 06 - [a.courbois@hommes-et-territoires.asso.fr](mailto:a.courbois@hommes-et-territoires.asso.fr)

Florent MULOT : Tel : 06 01 20 07 91 - 02 37 24 46 07

---

